

ACTION URGENTE

GUATEMALA. UN AVOCAT QUI DÉFEND LE PEUPLE XINCA EST EN DANGER

Quelvin Jimenez a reçu des menaces de mort et continue à faire l'objet de campagnes de diffamation, de tentatives d'intimidation et d'une surveillance en raison des activités qu'il mène pour défendre les droits à la terre et au territoire du peuple xinca, dans le contexte des activités minières menées dans le sud du Guatemala. Parmi les dernières menaces en date, on peut notamment citer des appels téléphoniques, la présence d'un homme armé à proximité de son domicile et une tentative d'intimidation alors qu'il rentrait chez lui le 6 mai. Amnesty International appelle le parquet à enquêter sur toutes ces attaques et à fournir une protection à Quelvin Jimenez.

PASSEZ À L'ACTION : ENVOYEZ UN APPEL EN UTILISANT VOS PROPRES MOTS OU EN VOUS INSPIRANT DU MODÈLE DE LETTRE CI-DESSOUS

Procureure générale du Guatemala

Consuelo Porras

Courriel : carrecis@mp.gob.gt (secrétaire particulier de Mme Porras)

Twitter : @MPguatemala

Madame la Procureure générale,

Je vous écris pour vous faire part de ma vive inquiétude pour la sécurité de Quelvin Jimenez, avocat du peuple xinca, qui a appris qu'on cherchait à le tuer fin avril et que son domicile était sous surveillance. Le 6 mai, l'homme armé qui avait été vu près de chez lui l'a poursuivi à moto, essayant de le contraindre à ralentir son véhicule. Quelvin Jimenez a été menacé de mort par téléphone à plusieurs reprises. Les enquêtes menées sur les attaques précédentes n'ont pas encore abouti et la police n'a toujours pas mis en œuvre les mesures de sécurité ordonnées par le parquet pour le protéger.

Je vous prie instamment de mener sans délai une enquête indépendante, efficace et impartiale sur toutes les menaces et attaques à l'encontre de Quelvin Jimenez et de traduire en justice tous les responsables présumés de ces agissements. Je vous appelle également à veiller à ce que la police assure la protection de Quelvin Jimenez, dans le respect de ses souhaits et conformément à ses besoins.

Veillez agréer, Madame la Procureure générale, l'expression de ma haute considération,

COMPLEMENT D'INFORMATION

Le 2 mai 2013, le gouvernement du Guatemala a déclaré l'état d'urgence à San Rafael Las Flores et aux abords de cette ville, située à 90 kilomètres de la capitale. Cette décision a fait suite à une série de violences liées aux activités minières de Minera San Rafael, une filiale de l'entreprise canadienne et nord-américaine Tahoe Resources Inc. En janvier 2013, un groupe d'inconnus armés a attaqué le site minier. Cette attaque s'est soldée par la mort de deux agents de sécurité et d'une autre personne, qui faisait probablement partie des assaillants. Pour en savoir plus, voir le document (en anglais) intitulé *Mining in Guatemala: Rights at risk* (<http://www.amnesty.ca/sites/amnesty/files/mining-in-guatemala-rights-at-risk-eng.pdf>).

Les membres du Centre d'action environnementale, sociale et juridique (CALAS), qui a défendu les droits des communautés affectées par les activités de la compagnie minière San Rafael, ont également signalé de nombreux actes d'intimidation et de harcèlement à leur égard. Pour de plus amples informations, voir l'Action urgente intitulée *Guatemala. Campagne de dénigrement contre des défenseurs de l'environnement* (<https://www.amnesty.org/fr/documents/amr34/6680/2017/fr/>)

Les recherches menées par Amnesty International au Guatemala montrent que les personnes qui défendent les droits humains mènent leurs activités dans un contexte extrêmement hostile, en particulier lorsqu'elles travaillent sur les droits fonciers, territoriaux et environnementaux. Elles sont très souvent la cible de menaces, de tentatives d'intimidation et d'agressions. L'Unité de protection des défenseures et défenseurs des droits humains au Guatemala (UDEFEGUA) a recensé 26 défenseur.e.s des droits victimes d'homicide en 2018. Les personnes qui défendent les droits fondamentaux sont de plus régulièrement visées par des campagnes de diffamation émanant d'acteurs privés et des autorités guatémaltèques, qui cherchent à les stigmatiser et à les discréditer. Le système de justice pénale est fréquemment détourné, les défenseur.e.s des droits humains faisant l'objet de fausses accusations et de poursuites en justice destinées à les réduire au silence et à démanteler les mouvements et les organisations. Pour plus d'informations, voir le rapport d'Amnesty International (en anglais) intitulé *'We are defending the land with our blood': Defenders of the land, territory and environment in Honduras and Guatemala* (<https://www.amnesty.org/en/documents/amr01/4562/2016/en/>).

LANGUE(S) À PRIVILÉGIER POUR ENVOYER VOS APPELS AUX DESTINATAIRES : espagnol
Vous pouvez également écrire dans votre propre langue.

MERCI D'AGIR DANS LES PLUS BREFS DÉLAIS ET AVANT LE : 20 JUIN 2019.
Au-delà de cette date, vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir.

PRÉNOM, NOM ET PRONOM À UTILISER : Quelvin Jiménez (il)

LIEN VERS L'AU PRÉCÉDENTE : N/A